

HORAIRES

En seconde

La seconde TMD reste un choix d'orientation spécifique (affectation académique) mais n'existe plus en tant que classe.

Intégrés dans une classe de seconde générale, les élèves suivent les cours de Musique à raison de 3h d'enseignement par semaine en remplacement de l'option 2 d'exploration.

Du temps est libéré une ou deux après-midi par semaine et consacré au **conservatoire**.

Il ne sera donc pas possible de cumuler avec un enseignement facultatif supplémentaire.

Poursuite possible en première TMD

Horaires spécifiques:

Français 4h

Histoire 2h

Mathématiques 4h

Physique 3h

LV1 2h

LV2 facultative 2h

EPS 2h

Analyse et Histoire de la Musique 3h

ou

Analyse et Histoire de la Danse 1h30

En terminale TMD

Horaires spécifiques:

Français 2h

Philosophie 4h

Histoire 1h

Mathématiques 3h

Physique 3h

LV1 2h

LV2 facultative 2h

EPS 2h

Analyse et Histoire de la Musique 3h

ou

Analyse et Histoire de la Danse 2h

Les élèves peuvent également poursuivre leur scolarité en 1^{ère} générale et technologique à l'issue de leur seconde (selon leur lieu de résidence).

INTERNAT

Possible pour les garçons au Lycée POINCARE, les élèves internes filles sont hébergées au Lycée CHOPIN



*LYCEE
HENRI POINCARE*

2 RUE DE LA VISITATION
CS54202
54042 NANCY CEDEX

Téléphone : 03 83 17 39 40
Télécopie : 03 83 17 39 41
Messagerie : ce.0540038@ac-nancy-metz.fr



*LYCEE
HENRI POINCARE*



*Technique de la
Musique et de
la Danse*



LE BAC TMD

Ce bac est exclusivement réservé aux élèves ayant la musique ou la danse pour passion. Vos points forts : exécutions instrumentales ou chorégraphiques. La sélection est de rigueur à l'entrée de cette classe : entretien et examen de niveau par le conservatoire sont là pour juger de la motivation et des capacités des élèves. Vous devrez également être inscrit au conservatoire de Nancy il faut donc se renseigner tôt dans l'année.

La préparation de ce bac combine des cours au lycée et au conservatoire. Avec l'option « instrument » ou l'option « danse », les élèves fréquentent régulièrement le lycée et le conservatoire pour des études équilibrées en enseignements généraux et technologiques.



CONSERVATOIRE REGIONAL DU GRAND NANCY

1 RUE DU MARECHAL NEY
CO n° 36
54035 NANCY CEDEX

Téléphone : 03 83 35 27 95

Télécopie : 03 83 36 47 85

Option instrument

Elle forme à la pratique et aux techniques musicales (maîtrise d'un instrument, musique d'ensemble, dictée et analyse musicales, harmonie et solfège, technique du son, organologie, lecture instrumentale à vue) et à l'histoire de la musique. Ce bac conduit principalement aux carrières d'instrumentiste (orchestres symphoniques, formations musicales), de compositeur et aux différents métiers de la musique (régie d'orchestres, animation, discothèque, commerce...). Vous vous perfectionnez dans la pratique des instruments, vous abordez l'histoire de la musique et les techniques du son. En techniques musicales, vous effectuez des dictées et des analyses musicales, avec une progression : des dictées mélodiques à une voix en seconde, et jusqu'à trois voix en terminale. Vous déchiffrez des textes musicaux, étudiez le solfège, etc. Au bac, vous exécutez deux morceaux imposés.

Option danse

Elle forme à la pratique et aux techniques chorégraphiques (exécution chorégraphique, scénographie, dictée et analyse musicale, anatomie et physiologie humaines), ainsi qu'à l'histoire de la danse et de la musique. Elle mène à la carrière de danseur ou de chorégraphe. Ces objectifs professionnels nécessitent le plus souvent la poursuite d'études supérieures. Vous exécutez une chorégraphie, vous vous entraînez à la dictée musicale, vous étudiez l'histoire de la musique et de la danse (le ballet, les chorégraphes...), et tout ce qui touche à la scène : décors, machineries, espaces... Au bac, vous exécutez une variation imposée de danse classique ou contemporaine.

Extrait de : "Bien s'orienter Après la 3e"

Pascal Bonnemayre/Sandrine Chesnel/Gérald Du-
douet/Elise Pierre, Collection Guides J Orientation

Que faire après le bac T.M.D. ?

Pour nombre d'interprètes, la voie royale reste **le conservatoire** avec sa formation à la fois technique et pratique. Pour les bacheliers T.M.D. qui n'envisagent pas une carrière d'artiste, l'université propose quelques cursus bien adaptés à l'enseignement de la musique ou de la danse, la gestion ou l'animation culturelle.

L'université prépare avant tout aux métiers de l'enseignement, de l'animation culturelle ou de la gestion de l'art, et non aux carrières d'artiste-interprète.

Les **licences générales** (bac + 3) et les **masters** (bac + 5) spécialisés dans la musique ou la danse relèvent en principe du domaine des arts. Les études sont souvent organisées en liaison avec un conservatoire.

Ces formations universitaires attirent un grand nombre d'étudiants. Il est indispensable de se renseigner sur les conditions d'inscription et les programmes d'études pour éviter les déconvenues.



LYCEE HENRI POINCARÉ

2 RUE DE LA VISITATION
CS54202
54042 NANCY CEDEX

Téléphone : 03 83 17 39 40

Télécopie : 03 83 17 39 41

Messagerie : ce.0540038@ac-nancy-metz.fr